



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE
SAÔNE-ET-LOIRE

RAPPORT D'ACTIVITÉ des services de l'État en Saône-et-Loire 2015





Édito

Je suis heureux de vous présenter le rapport d'activité des services de l'État dans le département de la Saône-et-Loire pour l'année 2015, qui aura été marquée par un engagement ferme et continu de l'État au service des habitants de ce département, dans un contexte sécuritaire exceptionnel.

En effet, la lutte contre le terrorisme et la radicalisation a constitué l'un des objectifs prioritaires de l'État. Les attentats de janvier et novembre 2015 et la mise en place de l'état d'urgence le 14 novembre 2015 ont conduit l'ensemble des services de l'État, au premier rang desquels la préfecture et les services de police et de gendarmerie, à agir avec détermination pour relever le défi majeur que constitue la menace terroriste. Je salue leur réactivité et leur mobilisation. Les premiers résultats méritent d'être soulignés : 48 perquisitions administratives ont été menées entre novembre et décembre 2015, effort prolongé en 2016 avec 30 perquisitions menées entre le 1er janvier et le 1er septembre 2016. Elles ont permis de relever plusieurs infractions relatives au trafic d'armes ou de stupéfiants, notamment avec la saisie de plusieurs armes, de 20 kg de cannabis et de plus de 16 000 € en liquide, mais aussi de collecter de nombreuses informations. Par ailleurs, 30 000 heures de surveillance ont été réalisées par les forces de l'ordre et les forces armées dans le cadre de l'opération « Sentinelle ». Ces missions n'auraient pu être menées à bien sans l'engagement, aux côtés de l'État, de l'ensemble des élus et des collectivités locales, acteurs importants de la mobilisation dans le département. Parallèlement, l'État a vu ses efforts accompagnés par les acteurs de la société civile de Saône-et-Loire, notamment le monde associatif.

Au-delà de la menace terroriste, la mobilisation des services de la police et de la gendarmerie nationales a permis de faire baisser, entre 2014 et 2015, le nombre d'atteinte aux biens dans le département (-7%) ainsi que le nombre de cambriolages (-12%).

Par ailleurs, la préservation de l'emploi et le développement économique ont été une préoccupation constante de l'État, en lien étroit avec ses partenaires institutionnels, à l'image des 681 contrats d'avenir signés durant l'année 2015, pour un engagement financier de l'ordre de 3,1 millions d'euros, afin de mieux intégrer professionnellement les jeunes de moins de 25 ans.

Au delà, ce rapport illustre, sans rechercher l'exhaustivité, la diversité et l'importance des missions de l'État en Saône-et-Loire : elles concernent aussi bien l'aménagement du territoire, la cohésion sociale, la santé publique, la simplification des démarches administratives des usagers ou encore l'éducation et la jeunesse.

Alors que l'année 2016 devra être tout aussi exigeante, la Saône-et-Loire peut compter sur la pleine mobilisation de l'État pour répondre aux attentes de ses citoyens et continuer d'accompagner le département dans la prise en charge des défis qui sont les siens.

Gilbert PAYET

Priorités du Gouvernement, la préservation de l'emploi et le développement économique ont mobilisé les services de l'État en Saône-et-Loire en lien étroit avec l'ensemble de leurs partenaires.

Promouvoir le développement économique

• Soutenir les entreprises en difficulté

Afin de maintenir l'emploi dans les territoires, plusieurs instances départementales interviennent pour venir en aide aux entreprises en difficulté et les accompagner le plus en amont possible. La cellule de veille des entreprises en difficulté réunit mensuellement en préfecture l'ensemble des acteurs de l'économie.

Les entreprises peuvent recourir à différents dispositifs, adaptés à la nature des problèmes rencontrés :

- **La commission des chefs de services financiers et des représentants des organismes de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF)** : cette instance a été réunie dix fois en 2015. Sur les 62 demandes déposées par les entreprises, 60 plans de règlement des dettes fiscales et sociales ont été accordés, permettant la préservation de 1 474 emplois.

- **Le comité départemental d'examen des problèmes de financement des entreprises (CODEFI)** : ce dispositif de prévention et de soutien aux entreprises rencontrant des difficultés d'ordre structurel s'est réuni deux fois en 2015, permettant d'apporter une expertise sur des situations particulières.

• Favoriser la compétitivité des entreprises

Les services de la direction départementale des finances publiques ont maintenu leur mobilisation afin de traiter dans les meilleurs délais les demandes déposées par les entreprises au titre du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE), composante du Pacte de responsabilité. En 2015, 10 268 entreprises de Saône-et-Loire ont bénéficié du CICE, représentant une créance de 71 millions d'euros.

En 2015, l'activité partielle a concerné 8 397 salariés : 303 873 heures ont été indemnisées pour un montant de 2 199 470 euros.

Il est à noter que le recours à l'activité partielle est en hausse sensible et concerne principalement des TPE, et particulièrement le secteur de la construction, avec une augmentation de 45 % dans ce secteur par rapport à 2014.

• Revitaliser le territoire

Lorsqu'une entreprise appartenant à une entité employant plus de 1 000 salariés détruit un nombre conséquent d'emplois sur un territoire, celle-ci doit conclure une convention de revitalisation avec l'État, afin de contribuer à la création d'activités économiques nouvelles sur le territoire impacté.

En 2015, 6 conventions de revitalisation ont été suivies dans le département pour une dotation globale égale à 1,4 millions d'euros.

L'année 2015 a été marquée par la mise en place d'un fonds

régional de consolidation en Bourgogne, sur le modèle du fonds existant déjà en Franche-Comté, et qui a vocation à devenir inter-régional en 2016. Ce fonds est destiné à apporter un soutien en capital aux entreprises confrontées à des difficultés conjoncturelles nécessitant une adaptation. Il est alimenté par les contributions dues par les entreprises assujetties à l'obligation de revitalisation.

• Assurer un paiement rapide aux fournisseurs de l'État, sans peser sur leur trésorerie

De nouveaux modes d'organisation financière et le déploiement d'un progiciel de gestion intégré Chorus, contribuent à améliorer l'exécution de la dépense de l'État. En Saône-et-Loire, le délai global de paiement de l'État s'est encore contracté pour s'établir à **13,4 jours en 2015, contre 17,6 jours en 2012.**

• Soutenir le secteur agricole

Les avances versées aux agriculteurs au titre de la PAC 2015 s'élèvent, au 31 décembre 2015, à 90 % des montants versés en 2014 (167 millions d'euros). 85 jeunes agriculteurs ont pu bénéficier de la dotation jeune agriculteur (DJA) pour un montant de 1,77 millions d'euros, financés à 20 % par l'État et 80 % par le FEADER, pour leur permettre de s'installer. Les 189 demandes de prêts bonifiés déposées en 2015 ont bénéficié d'un montant total de subvention égal à 700 000 euros.

En matière de modernisation des bâtiments d'élevage, 2117 projets ont été retenus pour le plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations, pour 6,7 millions de subventions.



Soutenir l'emploi

• Agir pour l'emploi des jeunes

Les acteurs du service public de l'emploi, au niveau départemental ou de proximité, ont maintenu leur engagement afin d'accompagner les jeunes dans l'emploi.

681 emplois d'avenir ont été signés dans le département en 2015, soit 87 % de l'objectif pour l'année. Le choix a été fait en Saône-et-Loire de privilégier les contrats d'une durée initiale de 3 ans. L'engagement financier de l'État en la matière s'élève à 3 099 030 euros.

Parmi les 681 bénéficiaires d'un emploi d'avenir, 157 résident en zone de revitalisation rurale (ZRR) et 78 en quartier prioritaire pour la politique de la ville (QPV).

- **Agir pour les seniors**

À la fin de l'année 2015, en cumul depuis l'origine du dispositif, 613 contrats de génération ont été signés en Saône-et-Loire, soit plus de 36 % des contrats de génération signés dans toute la région Bourgogne. 19 % des contrats de génération signés en Saône-et-Loire ont été conclus dans une entreprise de plus de 50 salariés.

- **Favoriser l'insertion dans l'emploi**

Les contrats uniques d'insertion (CUI) associent formation et aide financière pour faciliter l'embauche et l'insertion professionnelle de personnes sans emploi, dans le secteur marchand (CIE – contrat d'initiative emploi) et non-marchand (CAE – contrat d'accompagnement dans l'emploi).

2 982 CUI-CAE ont été conclus dans le secteur non-marchand, dont 8,5 % co-financés par le Conseil départemental. Le taux de réalisation est de 117 % pour un engagement financier de 8 650 229 euros. Dans le secteur marchand, 789 CUI-CIE ont été signés, dont 6,2 % co-financés par le Conseil départemental. Le taux de réalisation s'élève à 118 % des objectifs pour un engagement financier de 1 568 785 euros.

Pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, 39 structures d'insertion par l'activité économique (IAE) ont fonctionné en

Saône-et-Loire en 2015. La réforme du financement de l'IAE, débutée en 2014, a été appliquée pleinement sur toute l'année 2015 et a conduit à un financement accru, compte-tenu de la généralisation de l'aide au poste à l'intégralité des structures.

L'État a ainsi conclu des conventionnements à hauteur de 5 521 628 euros (aide au poste et fonds départemental d'insertion), menant 2 776 personnes à l'emploi, dont 1 335 femmes, 642 seniors de plus de 50 ans et 497 personnes résidant en QPV.



Actions marquantes

- * **Plan de soutien à l'élevage**

L'année 2015 a été marquée par une grave crise de l'élevage. Un plan de soutien a été mis en œuvre en urgence par le gouvernement à la fin de l'été et 2 300 demandes d'aides ont été déposées par les éleveurs. Les dossiers retenus ont fait l'objet d'une prise en charge à hauteur de 2,5 millions d'euros pour les charges financières, de 1 086 millions d'euros pour les charges sociales et de 630 000 euros pour les charges fiscales.

- * **Lancement de la Garantie Jeunes**

5 des 6 Missions Locales que compte le département se sont engagées dès mai 2015 dans le dispositif de la Garantie Jeunes, destiné aux jeunes de 18 à 25 ans qui ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation et en recherche d'autonomie financière. 280 jeunes (dont 37 issus de QPV et 76 résidant en ZRR) ont ainsi pu intégrer ce dispositif qui leur permet, pendant 12 mois, de multiplier les mises en situation professionnelle et d'accéder à l'autonomie tout en levant les freins à leur employabilité.

- * **Création de la plateforme mutualisée des Chavannes**

Le Cluster Mecateam regroupe les acteurs locaux de la filière ferroviaire et comporte plus de 90 adhérents. Référence nationale en matière de maintenance d'engins ferroviaires, le cluster a bénéficié d'un soutien de l'État de 6,1 millions d'euros issus du programme d'Investissements d'Avenir (PIA) dans le cadre de l'aménagement de la plateforme des Chavannes à Montceau-les-Mines, un équipement mutualisé exceptionnel destiné à offrir un large éventail de services. Cette subvention intervient en réponse à l'appel à projets « renforcement de la compétitivité des PMI et des filières industrielles stratégiques ».

Chiffres-clés

280 jeunes accompagnés dans le dispositif Garantie Jeunes en 2015

4 452 contrats aidés en Saône-et-Loire, soit un engagement financier de **13,31 millions d'euros**

GARANTIR LA SÉCURITÉ DES CITOYENS

La protection des personnes et des biens recouvre des domaines très diversifiés et mobilise des centaines d'agents de l'État en Saône-et-Loire. Cette mission régaliennne de l'État a été particulièrement renforcée dans le cadre des attentats qui se sont déroulés sur le territoire national en 2015.

La sécurité publique

Pour l'année 2015, 19 764 infractions ont été constatées dans le département contre 20 366 en 2014, soit une baisse de la délinquance générale de 2,9 %.

C'est une inversion de tendance puisque l'année précédente ce même chiffre était en hausse de 2,15 %.

- Des atteintes aux biens en baisse (-7%) dont une baisse notable des cambriolages (-12%)

En 2015, 11 231 atteintes aux biens ont été constatées contre 12 025 en 2014, soit - 794 infractions.

Comme les années précédentes, un effort important a porté sur la lutte contre les **cambriolages** avec la poursuite de la mise en œuvre du plan départemental de lutte dit VIGICAMBRI 71. Deux axes de travail ont été privilégiés en 2015 : le renforcement des actions et des dispositifs de prévention (participation citoyenne, les réseaux VIF, convention de partenariat, actions de sensibilisation, etc.) et les actions de contrôles et actions coordonnées police/gendarmerie. Cet engagement fort des services a porté ses fruits et permis de faire baisser, pour la deuxième année consécutive, le nombre de cambriolages constatés qui **sont en recul de 12 % contre 1% en 2014** (2 291 cambriolages constatés contre 2 592 en 2014 soit 301 faits de moins).

Evolution des cambriolages depuis 2003 en Saône-et-Loire

Année	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Nombre cambriolages	3090	3023	2426	2243	2331	2124	2015	2100	2446	2605	2610	2592	2291

- Moins d'escroqueries et infractions assimilés (-2 %, 2 301 faits)



- Des atteintes volontaires à l'intégrité physique (AVIP) en hausse (+ 5 %)

Près de 75 % de ces AVIP ont été élucidées par les forces de l'ordre.

L'analyse des plaintes recueillies démontre que les violences commises au sein de la sphère familiale sont en hausse, en partie en raison du travail de sensibilisation et d'information des réseaux VIF (violences intra familiales).

- Une intensification de la lutte contre les stupéfiants

En 2015 la DDSP a développé son action dans le cadre d'un objectif de service, identifié comme objectif national par la DCSP. Dans ce cadre, les infractions liées aux stupéfiants ont progressé de 12% par rapport à l'année précédente passant de 597 à 669 infractions en zone police (643 personnes contre 633 en 2014 ont été mises en cause toutes infractions confondues en zone gendarmerie). **7 réseaux de trafics ont par ailleurs été démantelés contre 9 l'année précédente** et de nombreuses affaires d'usage-revente ont été identifiées avec un chiffre de 90 affaires d'usage-revente en 2015, contre 55 en 2014, soit une progression de 63%, toujours en zone police.

L'ensemble des circonscriptions de sécurité publique est concerné par ces progressions notamment à Mâcon où un groupe dédié aux stupéfiants a été mis en place à la fin de l'année 2014. Celle du Creusot, bien que la plus petite du département, est très concernée par ces phénomènes de trafics de stupéfiants et les enquêteurs y mènent des enquêtes de grande ampleur.

DROGUE	Quantités saisies en 2014	Quantités saisies en 2015
Héroïne	1.767 kg	2.161 kg
Cocaïne	754.082 grammes	1, 755 kg
Résine de cannabis	24.146 kg	49.635 kg
Herbe de cannabis	3.056 kg	6.665 kg
Plants de cannabis (unité)	217	324

Chiffres-clés

35 269 interventions sur la voie publique soit **96** interventions par jour

110 000 heures consacrées par les forces de l'ordre à la sécurité routière (actions de contrôle et de prévention)

4 644 résidences qui ont bénéficié du dispositif de surveillance « opération tranquillité vacances »

144 communes de Saône-et-Loire adhérentes au dispositif de participation citoyenne (voisins vigilants) dont **58** pour l'année 2015

À la fin de l'année 2015, **130** conventions « participation citoyenne » avaient été signées

GARANTIR LA SÉCURITÉ DES CITOYENS

La sécurité civile

La mise à jour du **dispositif ORSEC** inondations suite à l'adoption de nouveaux règlements de surveillance des crues sur les bassins de la Saône et de la Loire a été validée par arrêté préfectoral du 4 décembre 2015. On décompte **74 plans communaux de sauvegarde** achevés à la fin de l'année 2015 dans les 113 communes soumises à obligation réglementaire, soit un taux de réalisation de 65,5% et une progression de plus de six points depuis l'année précédente.

Outre l'exercice obligatoire à périodicité triennale qui a concerné le site SEVESO Stogaz à Mâcon, le Cabinet du préfet a organisé au début de l'été 2015, un exercice de simulation de la rupture du barrage du Pont du Roi à Tintry avec évacuation de la population et participation de 3 communes riveraines. Un exercice national d'accident de transports de matières radioactives à Charnay-les-Mâcon, avec un important volet médiatique et la participation des acteurs du nucléaire s'est également tenu à l'automne 2015.

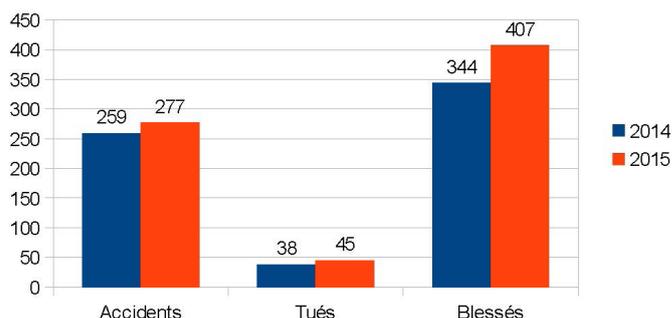
La sécurité routière

La diminution significative des accidents sur les dix dernières années et la baisse régulière de tous les chiffres en Saône-et-Loire depuis 2008 a connu une rupture en 2014. Celle-ci a été accentuée en 2015 par une augmentation de 7 % des accidents et de 18 % de tués et de blessés par rapport à 2014. Le bilan de l'accidentologie a été particulièrement mauvais sur la RCEA

(11 tués contre 4 en 2014) justifiant un renforcement drastique des contrôles et un abaissement de la vitesse autorisée sur



Evolution de l'accidentologie en Saône-et-Loire entre 2014 et 2015



254 actions de contrôles ciblant tout type de public (écoliers, collégiens, lycéens, apprentis, salariés, seniors, personnes handicapées) ont été menées conjointement par la police et la gendarmerie permettant de sensibiliser plus de 22 000 usagers de la route aux comportements dangereux à l'origine de nombreux accidents graves sur les routes du département. Parmi les thèmes retenus, l'interdiction de l'usage du téléphone portable en conduisant, le renforcement des contrôles des deux roues (vélos, cyclomoteurs, motocyclettes) ou encore les refus de priorité.

Avec l'appui du réseau des 82 intervenants départementaux de sécurité routière, de nombreuses opérations ont été menées sur le département :

- À l'occasion des vacances de Pâques sur l'autoroute A6 pour sensibiliser les automobilistes au risque d'endormissement au volant ;
- En début d'été, avec l'opération de prévention routière Civil'été proposant quizz, test-o-choc, simulations d'ivresse à l'aide de lunettes déformantes...

La sécurité sanitaire et la protection du consommateur

La direction départementale de la protection des populations (DDPP) veille notamment à la sécurité et à la protection économique des consommateurs et conduit un programme d'inspections des établissements. A ce titre, 706 établissements ont été contrôlés par les services de l'État dans le cadre de l'opération interministérielle vacances en 2015. Concernant les denrées alimentaires, 680 inspections dans des établissements de transformation, des restaurants ou des établissements de restauration collective ont été effectuées en 2015. Elles ont conduit la rédaction de 33 mesures de police administrative visant à obtenir la correction des non-conformités constatées dans des délais courts.

Par ailleurs, deux arrêtés préfectoraux de fermeture administrative ont été pris à l'encontre d'établissements (restaurants, artisans des métiers de bouche) présentant des non-conformités graves susceptibles d'entraîner des risques pour la santé publique. Ces établissements n'ont pu reprendre leur activité qu'après la mise en place des mesures correctives demandées (travaux de rénovation, nettoyage, formation à l'hygiène...).

GARANTIR LA SÉCURITÉ DES CITOYENS

• Contrôle de la traçabilité des viandes

La réglementation européenne oblige les opérateurs de l'agro-alimentaire à informer les consommateurs sur le pays de naissance, d'élevage et d'abattage des bovins dont les viandes sont issues ainsi que sur les lieux d'abattage et de découpage.

Depuis le 1er avril 2015, est rendue également obligatoire l'indication du lieu d'élevage et d'abattage des animaux pour les viandes de volailles, ovins, caprins et porcins, vendues préemballées au rayon libre service des GMS (grandes et moyennes surfaces).

89 actions de contrôle ont été conduites par les agents de la DDPP sur ce thème. Elles ont concerné 21 ateliers de découpe, 10 boucheries, 10 GMS, 3 grossistes et 45 restaurants.

• La qualité de l'eau destinée à la consommation humaine

Les services de l'ARS assurent le contrôle sanitaire des captages et unités de distribution de l'eau.

À ce jour, dans le département, 213 captages disposent d'une protection réglementaire. Ils représentent 60,5 % des ouvrages du département et alimentent 87,9 % de la population.

5 communes totalisant environ 2900 habitants ont été concernées en 2015 par des interdictions totales ou partielles de consommation de l'eau distribuée.

Pour les autres installations classées, la DREAL a réalisé 263 visites d'inspections, dont 12 concernaient des exploitations de carrières.

40 arrêtés de mise en demeure ont été édictés par le préfet à l'encontre d'exploitants ne respectant pas les prescriptions réglementaires.



Actions marquantes

* L'État d'urgence et la lutte contre le terrorisme et la radicalisation

Dans le double cadre du plan de lutte contre la radicalisation violente et les filières terroristes adopté par le Gouvernement le 23 avril 2014, et de l'État d'urgence qui a été décrété le 14 novembre 2015, l'année 2015 a été fortement marquée par la lutte contre le terrorisme et la radicalisation. L'action des services de l'État dans le département a porté à la fois sur la sécurité publique et sur la prévention.

Sécurité publique

Entre les mois de novembre 2015 et février 2016, 66 opérations de perquisitions administratives ont été réalisées. Elles ont permis de relever plusieurs infractions à la législation des armes et des stupéfiants ainsi que du travail dissimulé.

Avec le concours du dispositif « Sentinelle » qui a été déployé dès le mois de février 2015, les forces de l'ordre et les forces armées ont veillé à la sécurité de nombreux sites et manifestations d'ampleur. Près de 30 000 heures de surveillance ont été effectuées dans ce cadre.

Prévention et suivi de la radicalisation

Le dispositif départemental de prévention de la radicalisation a mobilisé l'ensemble des services déconcentrés de l'État. Un travail pluridisciplinaire et partenarial s'est mis en place, qui a pour objectif de définir l'ensemble des moyens d'accompagnement et de suivi (judiciaire, social, éducatif) permettant de prévenir la radicalisation des personnes signalées.

Enfin, grâce au fonds interministériel de prévention de la délinquance radicalisation, 6 actions de prévention ont été financées en 2015 pour un montant de 30 000 euros (actions de formation des partenaires institutionnels, de sensibilisation des personnels de communes, de sensibilisation des jeunes, action d'accompagnement des familles).

* La sécheresse de l'été 2015

La Saône-et-Loire a connu de fortes chaleurs et enregistré une période de sécheresse estivale avec des mesures de restrictions de l'usage de l'eau prises durant l'été 2015. La sécheresse a surtout impacté la végétation et le débit des cours d'eau. Elle a également engendré des mouvements différentiels de terrain et des dégâts à l'habitat pour lesquels 38 communes ont déposé une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle auprès de la préfecture. Ces demandes sont instruites par la direction de la sécurité civile.

* La Fièvre catarrhale ovine

La Fièvre Catarrhale Ovine (FCO) est une maladie virale des ruminants transmise par des moucheron du genre *Culicoides* (arbovirose). Elle est strictement animale et n'a aucune incidence sur la qualité des denrées.

Au 12 février 2016, 184 foyers ont été déclarés au niveau national dont 6 en Saône-et-Loire. La vaccination engagée sur le département depuis octobre 2015 permet de lutter contre les effets cliniques de cette maladie. Près de 100 000 bovins ont été vaccinés sur le département.

La mobilisation en faveur de la citoyenneté, de la cohésion sociale et de l'égalité républicaine est une priorité nationale majeure. La mobilisation des services de l'État s'est développée en réaffirmant ou renforçant les programmes en faveur de l'engagement civique, de la refondation de l'école, des territoires fragilisés et des personnes en difficulté d'insertion.

Vie associative et citoyenneté

La direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) anime le réseau associatif départemental. Les événements de janvier et novembre 2015 l'ont conduite à renforcer son action en faveur de la citoyenneté, du vivre-ensemble et de l'insertion sociale (20 000 € ont été consacrés en 2015 à des actions dédiées à ces priorités nationales). Ces actions se sont inscrites dans les axes d'intervention définis par le ministère, à savoir le renforcement de la chaîne éducative grâce à une meilleure coopération des acteurs éducatifs (La Buissonnière à Mâcon, Brionnais Découverte à Marcigny), la prévention des jeunes aux risques des réseaux sociaux (MJC des Blanchettes à Mâcon), la construction de parcours citoyens favorisant l'engagement des jeunes.

La DDCS, qui dispose des moyens alloués par le comité national pour le développement du sport, a également mis en œuvre, en ce domaine, les objectifs définis par le comité interministériel à l'égalité et à la citoyenneté (CIEC) de mars 2015 : création d'un parcours citoyen du sport, d'un emploi d'éducateur sportif dans les quartiers de la politique de la ville (au Creusot), dispositif « j'apprends à nager » pour 140 jeunes entrant au collège, dans des zones urbaines ou rurales prioritaires (Autun, Chalon et Mâcon).

• Universalisation du service civique

Conformément à l'objectif national, 120 contrats ont été signés en 2015, soit presque 2 fois plus qu'en 2014. A noter que 34 de ces contrats ont été signés entre des jeunes et des associations sportives, impliquant 17 communes. Depuis 2010, 379 missions ont été réalisées. Ce dispositif est prioritaire, du fait de l'engagement citoyen qu'il représente pour les jeunes qui s'y engagent.

Contrats de ville et rénovation urbaine

Succédant aux contrats de cohésion urbaine et sociale, les 4 nouveaux contrats de ville du département ont été signés en 2015. Ils concernent plus de 23 500 habitants et 13 quartiers des villes de Mâcon, de Chalon/Saône, d'Autun et de la communauté urbaine le Creusot-Montceau. Leur mise en œuvre repose sur les objectifs opérationnels issus des diagnostics réalisés sur chaque territoire de la nouvelle géographie prioritaire : ils mobilisent, en priorité, le droit commun de chacun des partenaires signataires (en matière de cohésion sociale, de cadre de vie, de renouvellement urbain, de développement économique,

d'emploi, de formation ou encore de citoyenneté et d'égalité homme-femme), sous le pilotage de l'État, des communautés de communes et des communes impliquées.

En appui aux moyens de droit commun, l'État a instruit 283 projets dans le cadre des crédits spécifiques de la politique de la ville et du fonds interministériel de prévention de la délinquance : 198 ont été financés, pour un montant global de plus de 1,3 M€. Par ailleurs, 15 postes d'adultes-relais ont été déployés auprès d'associations ou de collectivités territoriales, afin d'assurer des missions de médiation sociale.

Désormais, la rénovation urbaine s'accomplit également dans le cadre intégré des contrats de ville : 1 quartier bénéficiera de crédits nationaux (les Prés Saint-Jean à Chalon) et 3 autres de crédits régionaux (Etat et conseil régional), à savoir la Chanaye-Résidence à Mâcon, Harfleur au Creusot et le Stade-Fontaine-au-Loup à Chalon.

Enfin, la constitution des 13 conseils citoyens (1 par quartier prioritaire) a été lancée. Ils permettront d'institutionnaliser la participation des habitants, obligation légale de la nouvelle contractualisation de la politique de la ville.



Lutte contre les exclusions

• Diagnostic partagé de la prise en charge des publics en errance

L'État a consacré en 2015 plus de 7,9 M€ sur ce programme et a réalisé un diagnostic « à 360° ». Il a permis de constater que, du statut de sans-abri au mal-logement, l'offre de logements, d'hébergement et d'accompagnement départemental doit être rapidement revue, du fait de l'évolution des situations. La prise en charge globale, assurée par les 5 centres d'hébergement et de réinsertion sociale du département, a permis à 131 personnes d'accéder à un logement autonome.

• Protection juridique des personnes majeures

La mise en œuvre du schéma régional de l'activité tutélaire s'est poursuivie : 19 mandataires individuels sont désormais actifs, sur les 25 prévus par le schéma. Le soutien aux associations (Le Pont, Sauvegarde 71 et UDAF) qui assurent le suivi des majeurs protégés a été renforcé.

- **Egalité homme/femme : accueil de jour**

Le dispositif d'accueil de jour aux femmes victimes de violences conjugales a reçu plus de 190 demandes d'accueil (165 en 2014) : 26 ont été orientées vers un hébergement et 12 accompagnées dans leur départ du domicile conjugal.



La commission du droit au logement opposable (**DALO**) a permis, au total, 22 relogements sur 69 recours déposés.

Dans le cadre du plan départemental d'actions pour le logement des personnes défavorisées (**PDALPD**), un nouvel outil (SYPLO, système priorité logement) favorisera un meilleur suivi du contingent préfectoral, qui sera renégocié en 2016 avec les bailleurs sociaux.

La direction départementale des territoires (DDT) a agréé 257 logements sociaux (96 de plus qu'en 2014), dont 44 dans les zones les plus dynamiques du département, en vue de renforcer la mixité sociale, ainsi que 127 places supplémentaires dans les établissements pour handicapés ou personnes âgées et 53 prêts sociaux de location-accession à la propriété.



Fonction sociale du logement : prévention des expulsions et accès aidé au logement

Les recours à la commission de coordination des actions de prévention des expulsions locatives (**CCAPEX**) sont en hausse de 35 %, avec 864 dossiers examinés, ce qui témoigne d'une activité de prévention plus efficiente.

Chiffres-clés

120 contrats de service civique ont été signés en 2015, presque deux fois plus qu'en 2014. Désormais, ce dispositif qui permet aux jeunes de s'engager en faveur d'actions citoyennes, est universel : tout jeune volontaire doit pouvoir en bénéficier.

4 quartiers prioritaires (parmi les 13 reconnus en 2015 éligibles à la politique de la ville) ont été reconnus d'intérêt national ou régional au titre de la rénovation urbaine. Ils bénéficieront de crédits de l'ANRU et du conseil régional.

3 chartes « entreprises et quartiers » régionales ont été déclinées localement au bénéfice de l'apprentissage et de l'emploi dans les quartiers prioritaires de la politique de Chalon-sur-Saône.

Actions marquantes

* Forum départemental des responsables d'accueils collectifs de mineurs

Organisé à Tournus le 29 mai 2015, ce forum a réuni 80 dirigeants et permis de les sensibiliser au dispositif de veille mis en place par le conseil départemental, la cellule de recueil des informations préoccupantes (CRIP).

* Emploi dans les associations sportives

Le 22 janvier 2015, la DDCS a réuni les associations ayant un projet d'embauche afin de les informer des aides à l'emploi disponibles, des possibilités d'accompagnement offertes par l'association APSALC et de formation par l'apprentissage (CNDS et CFA métiers du sport).

* Droit des femmes : le réseau VIF (violences intrafamiliales) élargi

Les villes de Bourbon-Lancy et d'Autun ont signé à leur tour la charte de ce réseau d'écoute, de veille et d'alerte, ce qui a permis d'étendre encore le maillage territorial, coordonné par la déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité.

Des intercommunalités renforcées

La loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (dite loi NOTRe) constitue le troisième volet de la réforme des territoires engagée avec la loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, dite loi MAPTAM, et la loi n° 2015-29 du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral.

Dans ce cadre, le préfet a élaboré un projet de schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI), présenté à la commission départementale de coopération intercommunale (CDCI) le 12 octobre 2015 et transmis aux collectivités territoriales concernées. Ce projet prévoyait 17 mesures de rationalisation des EPCIFP et 55 opérations de rationalisation des syndicats. De 199 structures (EPCI, Syndicats et PETER), il était proposé de passer à 128.

Après consultation des communes et EPCI concernés, puis de la CDCI les 12 et 29 février et 14 mars 2016, le SDCI a été arrêté par le préfet le 29 mars 2016.

Au total, si l'ensemble des mesures de rationalisation des EPCIFP aboutissent, le nombre d'EPCIFP diminuerait de 42 % pour atteindre un total de 18 : 1 communauté urbaine, 2 communautés d'agglomération et 15 communautés de communes.



Le soutien apporté par l'État aux investissements publics

Augmentation notable en 2015 du montant de la **dotat**ion d'équipement des territoires ruraux (DETR) allouée aux collectivités et établissements publics dans le département.

Ainsi le montant attribué à la préfecture de Saône et Loire s'élève à **10 529 160 €** soit une augmentation de 20,15 % par rapport à l'enveloppe 2014 de 8 763 412 €.

249 projets portés par les communes, syndicats intercommunaux et communautés de communes ont pu être accompagnés en 2015. Ces projets portent notamment dans les domaines suivants : développement économique et maintien de l'emploi, services publics en milieu rural, travaux d'économie d'énergie et équipements scolaires et périscolaires.

À souligner : l'enveloppe DETR affiche une régulière augmentation depuis 2011 (+5,62 % depuis 2011 et +2,83 % de progression en 2014 par rapport à 2013).

Le **FCTVA** a représenté **37 227 763 €** en 2015.

Parallèlement, 18 opérations ont bénéficié d'un cofinancement via le **Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT)** pour un montant **1 291 895 €** dont :

- 583 420 € au titre du volet territorial du nouveau CPER 2015/2020

-124 475 € au titre du nouveau dispositif CGET pour le financement du fonctionnement des relais de services publics (RSP)

- 584 000 € au titre du FNADT section générale soit : 284 000 € : cofinancement de l'ingénierie territoriale pour l'aménagement du centre bourg de Tournus et 300 000 € pour le projet de modernisation de la ferme expérimentale de Jalogny.

A noter, 143 opérations cofinancées via les subventions pour **Travaux Divers d'Intérêt Local (TDIL)**, représentant un montant total de **1 079 443 €**.

336 187 907 € versés aux collectivités en 2015 au titre du fonctionnement dont :

Au titre du fonctionnement : 336 187 907 € dont

DGF : 266 197 092 €

DGD : 8 012 322 €

- Autres dotations de fonctionnement: 61 978 493 €

* dont la dotation de compensation de réforme de la TP (DCRTP) : 21 206 836 € ;

* dont les allocations compensatrices: 26 372 067 €.

À noter, le **Fonds National de Péréquation des Ressources Communales et Intercommunales (FPIC)** qui monte en puissance jusqu'en 2016 avec une vocation péréquatrice en faveur des ensembles intercommunaux les plus défavorisés a représenté en 2015 un solde positif global pour la Saône-et-Loire de **6 951 900 €**.



La première phase du programme 2015-2020 d'accélération de la mise à 2x2 voies de la RCEA passe à une vitesse supérieure en 2015

Trois opérations majeures de cette phase 1 ont été mises en chantier à l'automne: Paray-le-Monial – RD25, Blanzay Montchanin et Carrefour Jeanne Rose N80 à Ecuisses. Ces engagements de travaux représentent un investissement global de 75 M€ qui sera réalisé sur 2 ou 3 ans suivant le linéaire de l'opération. Ces opérations représentent également dans un contexte difficile un volume d'activité très appréciable.



La préparation pour de nouvelles mises en chantier s'est poursuivie en 2015 (notamment la réalisation de la section Mâcon Prissé).

En accompagnement du programme d'accélération, des travaux de mise en sécurité de la RCEA ont été réalisés (reprise de signalisation, amélioration des accotements, marquage sonore, aménagement ponctuel de sécurité...).

Aménager et développer durablement le territoire

- En 2015, augmentation du nombre de procédures en matière de planification urbaine

La direction départementale des territoires a accompagné environ 130 procédures d'urbanisme (contre 105 en 2014) dont 3 élaborations de schémas de cohérence territoriale (SCoT), 1 élaboration de plan local d'urbanisme (PLU) intercommunal valant SCoT, 53 élaborations ou révisions de PLU (dont 9 PLU intercommunaux), 6 élaborations ou révisions de cartes communales.

Cette augmentation du nombre de procédures est consécutive à l'arrivée de nouvelles équipes municipales.

À l'échelle de la Bourgogne, la Saône-et-Loire apparaît comme dynamique en matière de planification : 237 632 € de dotation générale de décentralisation (DGD) urbanisme ont été obtenus en 2015 soit 38% de la dotation accordée à la région Bourgogne en 2015.

- Appel à projets de soutien aux PLU intercommunaux du ministère du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité

4 intercommunalités de Saône-et-Loire ont été retenues au titre de 2015 et bénéficieront de 20 000 € chacune pour l'élaboration de leur PLU intercommunal.

- Application du droit des sols-fiscalité de l'urbanisme

Les services de l'Etat continuent à instruire le calcul des taxes et redevances d'urbanisme pour toutes les communes du département soit 6500 autorisations d'urbanisme qui ont généré près de 6 700 000 € de taxe d'aménagement au bénéfice des communes et du conseil départemental.

- Installations classées pour la protection de l'environnement

146 récépissés de déclaration ont été délivrés pour des installations industrielles et agricoles (160 en 2014).

11 dossiers d'autorisation ont été reçus (dont 4 carrières et 2 dossiers d'éolien) et 11 autorisations délivrées, dont 3 carrières (10 dossiers reçus et 12 autorisations accordées en 2014).

Chiffres-clés

10,53 M€ attribués aux collectivités de Saône-et-Loire au titre de la DETR, soit une augmentation de 20,15% par rapport à 2014

2 créations de communes nouvelles : Fagnes-La Loyère et Le Rousset-Marizy

67 procédures d'élaboration ou de révision de plan d'urbanisme suivies par les services de l'Etat

249 projets communaux ou intercommunaux financés en 2015 au titre de la DETR

Programme « Habiter mieux » : 12 358 000 € consacrés à des travaux d'amélioration énergétique générés par le programme Habiter mieux pour les 607 dossiers financés par l'Anah en 2015, soit 8 215 117€ d'aides apportées, permettant une économie d'énergie théorique de 12,5 Gwh/an

Actions marquantes

* Signature d'un contrat local de transition énergétique à Bourbon-Lancy

Le 3 juin 2015, la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie a signé un «Contrat local de transition énergétique» avec la ville de Bourbon-Lancy, lauréat des territoires à énergie positive pour la croissance verte (autres acteurs signataires : le centre hospitalier d'Aligre de Bourbon-Lancy, l'établissement thermal de Bourbon-Lancy, le conseil départemental 71 et l'ATD).

Ce dispositif a pour objectif de valoriser l'exploitation énergétique des eaux thermales, en développant un usage raisonné et partagé de la ressource géothermique. 8300 € ont d'ores et déjà été engagés en 2015 en vue du cofinancement d'une action de promotion économique.

* Contrat de plan Etat-Région 2015-2020

La convention d'objectifs et de moyens du territoire Charolais-Brionnais a été signée le 22 décembre dernier par le préfet de région, le préfet de Saône-et-Loire, le président du Conseil régional de Bourgogne et le président du PETR. Le Charolais-Brionnais fait partie des territoires bourguignons qualifiés de vulnérables et à ce titre l'État a souhaité s'engager sur une contractualisation dont la stratégie répond aux enjeux de maintien, d'installation et d'attractivité des actifs et des entreprises, par des actions portant sur :

- l'animation économique et le développement commercial du territoire,
- l'amélioration de l'attractivité en développant une offre de services (crèches, restaurants inter-entreprises, pépinières, réhabilitation de friches),
- les projets de développement économique et d'emploi.

Plusieurs projets financés via la convention devraient voir le jour en 2016.

* Réalisation de la cartographie des cours d'eau

Réalisée en application de l'instruction du Gouvernement du 3 juin 2015, cette carte qui a nécessité un travail de digitalisation et de concertation répond à la nécessité pour les usagers de pouvoir faire la différence entre les cours d'eau et les fossés ou les canaux.

Elle vient compléter la charte départementale des zones humides et travaux hydrauliques élaborée en 2009-2011. Elle est disponible sur le site internet des services de l'État depuis le 15 décembre.

* Bilan du Fonds Européens Agricole pour le Développement Rural (FEADER) programme 2007-2013

Le FEADER est le «2^{ème} pilier» de la Politique Agricole Commune (PAC), contribuant au développement rural. La mise en oeuvre du programme FEADER 2007-2013 s'est achevée fin 2015.

Sur cette période, plus de 12,7 millions d'euros auront bénéficié à **249 projets** portés majoritairement par les collectivités, et à moindre égard par des partenaires privés.

- **Axe 3** : amélioration de la qualité de vie et promotion de la diversification des activités économiques : la Saône et Loire a perçu plus de **10 millions d'euros**, au bénéfice de **110 projets**.

- **Axe 4 «LEADER»** porté dans le cadre de démarches co-construites au sein de Groupes d'action locale (GAL) : objectif : renforcement des territoires ruraux dans leur rôle de pôles d'équilibre et de renforcement des liens entre les acteurs locaux. 3 GAL de Saône-et-Loire (Chalonnais, Bresse Bourguignonne et Centre-Saône-et-Loire) ont impulsé **139 projets soit 2,7 millions d'euros**.



La protection et valorisation du patrimoine

La Saône-et-Loire compte 605 édifices protégés au titre des Monuments Historiques dont 375 monuments inscrits, 195 monuments classés et 35 protections mixtes.

L'État a consacré 1M€ aux monuments historiques de la Saône-et-Loire :

- Les travaux d'entretien des monuments d'Etat ont porté principalement sur la cathédrale d'Autun.

- L'entretien et la restauration de monuments et objets mobiliers privés ont concerné le cloître Saint-Vincent de Chalon-sur-Saône (inscrit sur la liste des édifices en péril), le puits Hottinguer à Epinac, la villa Perrusson à Ecuisses et le château de Brancion.

2015 a vu le démarrage de 4 nouveaux chantiers : les églises de Buxy, Saisy, Mont-Saint-Vincent et les couvertures de l'hôtel de ville de Paray-le-Monial.

• **Archéologie**

Le taux de prescription de diagnostic s'établit en 2015 à 17,5 %, contre 13 % en 2014. Sur les 7 fouilles prescrites, 2 ont été réalisées en 2015 : l'une est liée au projet de gazoduc Val de Saône, à Palleau ; la seconde, à Solutré, livre un site d'habitat du Paléolithique supérieur exceptionnellement riche et conservé.

L'archéologie programmée a permis une rare opération subaquatique afin d'explorer les vestiges d'un moulin sur bateaux des XVIe - XVIIe siècles coulé dans le Doubs à Sermesse.

• **Le patrimoine architectural et urbain - Patrimoine du XXe siècle en Saône-et-Loire**

Parmi les 20 édifices des départements bourguignons auxquels a été attribué en 2015 le label «patrimoine du XXe siècle», 8 sont en Saône-et-Loire :

- Digoin - Église Sainte-Bernadette, 1933-1937 ;

- Gueugnon - Ancien poste à essence, env. 1960 ;

- Mâcon :

* Quartier de Bioux, Années 1950 ;

* Centre culturel Louis-Escande, 1971-1975 ;

* Ancien centre nautique Paul Bert, 1947-1949 ;

* Immeuble de logements, 1955 ;

* Archives départementales, 1965-1970 ;

- Paray-le-Monial - École Bellevue, 1928-1937.

Ces édifices témoignent de l'histoire des styles et de l'évolution des techniques. Le patrimoine récent est souvent mal connu et mal aimé. L'État souhaite, par ce label, aider les propriétaires, élus et professionnels à redécouvrir ce patrimoine et accompagner son évolution.

La promotion de la culture

• **Politique muséale dans le département**

La Saône-et-Loire comporte le plus grand nombre de musées au niveau régional : 24 musées de France (sur 68 pour la Région) auxquels s'ajoutent 12 sites annexes pour les écomusées de la Bresse bourguignonne et du Creusot-Monceau. Le plan de récolement décennal a été poursuivi, permettant d'obtenir un taux de 50 %.



• **La création artistique en Saône-et-Loire : la diffusion**

Le département de Saône-et-Loire regroupe à lui seul les trois scènes nationales présentes sur le territoire bourguignon, à Mâcon, Chalon et au Creusot, présentant ainsi une programmation très variée en musique, danse et théâtre notamment.

• **Les enseignements artistiques**

L'État accompagne financièrement les enseignements artistiques présents en Saône-et-Loire, tant l'enseignement supérieur (École Media art fructidor) que le conservatoire à rayonnement régional. En ce qui concerne l'enseignement initial, l'État a maintenu son soutien au Conservatoire à rayonnement régional (CRR) de Chalon-sur-Saône dans le cadre du partenariat qu'il entretient avec le pôle d'enseignement supérieur musical de l'ex-Bourgogne. Le CRD de Mâcon a également pu bénéficier, en 2015, d'un soutien au titre de l'éducation artistique et culturelle.

• **L'exploitation cinématographique**

L'État est intervenu en faveur du cinéma en Saône-et-Loire. Concernant l'exploitation cinématographique, le département se signale par le réseau d'établissements cinématographiques le plus important de la région, principalement constitué d'établissements à un ou deux écrans en zones rurales : 22 établissements (dont un circuit itinérant) pour 48 écrans.

Parmi ces établissements, 16 ont obtenu en 2015 le classement art et essai contre 13 en 2014, les subventions du CNC à ce titre s'élevant à 129 000 €. La Saône-et-Loire se révèle être le département de Bourgogne-Franche-Comté le plus dynamique dans la diffusion de l'art et essai. On constate une forte hausse de la fréquentation cinématographique : plus de 1 240 000 entrées en 2015.

- **Le Livre et la Lecture**

Bibliothèques - Lecture publique

En 2015, via le dispositif du concours particulier « bibliothèques » au sein de la dotation générale de décentralisation (CP DGD), l'État a aidé **15 dossiers** pour un montant de **910 334€**.

Parmi les opérations soutenues, il convient de souligner la réhabilitation de la médiathèque intercommunale d'Autun, dans le cadre de laquelle le déménagement du fonds patrimonial ancien – extrêmement précieux – a fait l'objet d'une attention particulière des services de l'État ; et la création d'une nouvelle médiathèque à Saint-Julien-de-Civry.

Un Contrat Territoire Lecture (CTL) entre l'État et le conseil départemental, à travers sa Bibliothèque départementale de prêt (BDSL), a été élaboré pour accompagner le plan de développement de la lecture publique lancé en 2015 et les enjeux numériques.



Manifestations autour du livre et de la lecture et action culturelle

En 2015, la DRAC Bourgogne a soutenu une dizaine d'actions en Saône-et-Loire. En particulier Contes Givrés qui produit environ 25 spectacles de contes sur le département, La Manufacture d'Idées à Chasselas : manifestation littéraire à rayonnement régional et national, ainsi que le Festival Imaginaire et Résistance dans le collège Jean-Moulin de Monceau-Les-Mines.

Action marquante

Signature le 18 mai 2015 du premier pacte culturel en Bourgogne avec la ville d'Autun et la communauté de communes du Grand Autunois.

À travers ce dispositif, il s'agit pour l'Etat de soutenir les collectivités territoriales qui ont choisi de sanctuariser leur budget culture. Par ce pacte, l'Etat s'engage sur des actions de valorisation et de conservation du patrimoine, sur des projets de démocratisation de l'accès à la culture en matière d'éducation artistique et de développement de la lecture publique à hauteur de 82 000€ chaque année sur 3 ans.

L'objectif poursuivi est d'oeuvrer en faveur de la «cohésion territoriale par la culture».

Chiffres-clés

2,2 M € dédiés aux monuments historiques de la Saône-et-Loire en 2015.

910 334 € : montant de la DGD bibliothèque versée en 2015

150 000 € engagés en 2015 pour le projet d'extension des archives départementales de la Saône-et-Loire

L'année 2015 a vu la poursuite de la mise en œuvre de la refondation de l'École ainsi que de la mobilisation nationale de l'École pour les valeurs de la République. Un effort particulier a été conduit pour former les personnels et acteurs éducatifs, renforcer leur présence dans les zones d'éducation prioritaire, favoriser l'inclusion scolaire de tous les élèves ou encore accompagner les communes dans le cadre des projets éducatifs territoriaux.

Poursuite de la refondation de l'école

La réforme des rythmes scolaires s'accompagne du développement de nombreux projets éducatifs territoriaux (PEDT) : pour les soutenir, la direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) a lancé un appel à projets (pourvu de 47 000€) en faveur des accueils de loisirs périscolaires. Ils ont porté sur les valeurs républicaines, la mobilisation des parents et la coopération avec le milieu associatif local.

Les dispositifs qui améliorent la qualité de l'accueil (scolarisation des moins de 3 ans : 13 postes supplémentaires en 2015, dont 3 créations) et l'encadrement pédagogique dans les zones fragiles ou prioritaires (plus de maîtres que de classes : 28 postes en place en 2015) ont été renforcés.

Mobilisation pour l'École de la République

Faisant suite aux événements de janvier et novembre 2015, les 11 grandes mesures de mobilisation nationale de l'École pour les valeurs de la République ont été déclinées dans le département.

Deux enveloppes budgétaires spécifiques (CIEC) soit 23 000 euros ont été consacrées à la formation des acteurs de premiers niveaux dans les accueils de loisirs et au soutien d'actions associatives adaptées, pour une sensibilisation aux signaux d'alerte de la radicalisation et pour des actions autour de la laïcité et de la citoyenneté.

Par ailleurs, 6 Assises locales et 1 Assise départementale ont été organisées afin d'animer la mobilisation de tous les acteurs et partenaires de l'École de la République. Un réseau de comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) a été installé. Plusieurs fédérations d'éducation populaire ont été mobilisées pour soutenir les collectivités territoriales et les associations organisatrices d'accueil qui favorisent l'engagement citoyen des jeunes (3 postes FONJEP et 25 000€ dédiés).

Dans le même esprit, le centre national pour le développement du sport, vecteur d'action éducative majeur, a soutenu les projets associatifs et le fonctionnement des écoles de sport dans les quartiers prioritaires et les zones de revitalisation rurale (au total 165 000€ de subventions allouées).

Préparation de la réforme du collège

Cette réforme s'appliquera à la rentrée 2016 : elle donnera plus d'autonomie aux collèges pour s'adapter à la diversité de leurs élèves.

Une campagne d'information et d'accompagnement des personnels de direction et des enseignants a été déclenchée.

Professionnalisation des accompagnants d'élèves en situation de handicap

L'inclusion scolaire de tous les enfants en situation de handicap se manifeste en Saône-et-Loire par le recrutement de plusieurs centaines d'accompagnants.

Afin d'améliorer les résultats éducatifs de cet encadrement scolaire, la professionnalisation d'une partie des accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) vise à leur donner des perspectives professionnelles, notamment l'accès au contrat à durée indéterminée et à un cadre d'emploi qualifié.



Actions marquantes

* Taux de réussite aux examens nationaux

La Saône-et-Loire se situe, pour chacun d'eux, au-dessus des moyennes nationales. De plus, les résultats du brevet national des collèges, des CAP-BEP et du bac général sont tous en progression.

* Lycée de la nouvelle chance (LNC)

Projet innovant, ce lycée a ouvert à la rentrée 2015. Il met en œuvre le droit au retour à la formation initiale. Les élèves, âgés de 18 à 25 ans, en situation de décrochage scolaire peuvent s'inscrire dans le LNC et passer un baccalauréat professionnel (en alternance). Le réseau LNC est formé de 7 établissements en Saône-et-Loire et piloté par le lycée Hilaire-de-Chardonnet, à Chalon-sur-Saône.

* Projet #maplanète2050

Le collège Saint-Exupéry de Montceau-les-Mines a vu sa maquette « EOSOL - La cité du Soleil » retenue et présentée le 3 novembre 2015 lors de l'auditorium de Radio France. Cet événement, inscrit dans le cadre de la COP21, a réuni 1000 élèves des 5 continents, en présence de la ministre N. Vallaud-Belkacem.



Chiffres-clés

11 collèges expérimentateurs de la réforme du collège et **7** collèges préfigureurs du plan national pour le numérique

628 écoles, **61** collèges, **88** lycées et **1** EREA dans le département (public et privé)

8 411 personnels Éducation Nationale en Saône-et-Loire

478 887 072 €, c'est le budget de l'Éducation Nationale pour le département en 2014-2015

TABLEAU DES EFFECTIFS ELEVES

	Public		Privé		Total	
	2014	2015	2014	2015	2014	2015
Premier degré	46 394	46 089	3751	3912	50 145	50 001
Second degré	36 958	37 129	5205	5221	42 163	42 350
Enseignement supérieur	3 057	3 114	274	289	3 331	3 403
Enseignement agricole	1 014	1 001	943	881	1 957	1 882
TOTAL	87423	87333	10173	10 303	97 596	97 636

* = les classes post-bac, les classes préparatoires et les établissements d'enseignement supérieur public (IUT, ESPE).

TABLEAU DES EXAMENS

	Diplôme national du brevet		CAP-BEP		Bac pro		Bac techno		Bac général	
	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015
Candidats admis	5275	5604	2550	2283	1289	1178	876	888	2 431	2369
% réussite	85.62	87.56	85.3	85.7	82.3	81.2	91.3	89.4	93	93.2

Un Etat remodelé, qui s'adapte

• L'État régional réorganisé

La réforme territoriale a été l'occasion pour l'État de moderniser le fonctionnement de ses services.

En Bourgogne Franche-Comté, l'État a réorganisé son administration régionale, répartissant les directions de ses services entre Dijon et Besançon, dans un souci de complémentarité et d'équilibre. Dijon constitue le pôle « agricole, financier et cohésion sociale » de l'État en région avec la DDRAF, la DRFIP, la CRC, la DRDJSCS, la DRAC et la préfecture de région. Besançon accueille le pôle « environnement et entreprises » avec la DREAL, l'ADEME et la DIRECCTE.

Depuis, le conseil régional a décidé de répartir ses services de façon cohérente avec la répartition de ceux de l'État avec lesquels il travaille.

• L'État réaffirmé sur le plan départemental

Le niveau départemental est conforté par la charte de déconcentration du 7 mai 2015, comme échelon territorial de mise en œuvre des politiques nationales et de l'Union européenne, lieu de coordination de l'action des services déconcentrés et des établissements publics de l'État. Les services régionaux assurent un appui à l'échelon départemental, pour ses missions de proximité avec les territoires et les usagers.

L'arrondissement est confirmé comme « le cadre territorial de l'animation du développement local et de l'action administrative locale de l'Etat ». Dans cet esprit une réflexion est en cours en 2016 sur l'adaptation de l'échelon infra-départemental de l'État, dans un paysage en évolution (adaptation des schémas de coopération intercommunale et préparation des SDAASP, schémas de services).

Ainsi, la modernisation en profondeur du fonctionnement des services de l'État a deux objectifs :

- Améliorer l'efficacité de l'administration, rationaliser des moyens, favoriser des mutualisations.
- Renforcer l'État départemental.

• Accès aux services dans tous les territoires / réfléchir ensemble aux améliorations

L'année 2015 a été fructueuse dans la démarche de schéma d'amélioration de l'accessibilité des services au public, engagée par l'État et le conseil départemental, en liaison avec les EPCIFP : travaux cartographiques, analyses sociodémographiques, enquête auprès de la population afin de déterminer plus précisément ses besoins, pour élaborer un diagnostic. Il s'agissait de vérifier l'adéquation de l'offre de services par rapport à la demande, mais aussi de faire spécifier la perception de la qualité des services.

En Saône-et-Loire, le maillage en terme de services est de qualité puisque 97 % de la population est à moins de 10 minutes d'un pôle de proximité. Toutefois 5 territoires s'avèrent confrontés à un relatif déficit de services au public (en présentiel et en temps d'accès). En 2016, des réunions d'élus par SCOT (250 élus participants), des entretiens avec les opérateurs et des travaux thématiques permettront de concevoir le schéma, avec des leviers d'action propres à chaque territoire, des offres de services confortées, voire innovantes, des mutualisations.

Les simplifications se poursuivent

• Réduction du délai d'attente pour le permis de conduire

Le délai d'attente pour le permis de conduire s'est réduit (passant de 79 jours en 2013 à 61 en octobre 2015) entre deux examens, grâce à la réalisation des examens du code par d'autres agents publics, à un emploi du temps des inspecteurs optimisé. Le certificat d'examen peut être téléchargé directement par les candidats ou les auto-écoles, sous format dématérialisé.



• De nouveaux outils proposés

La DGFIP a poursuivi en 2015 sa « démarche stratégique » de modernisation et de simplification de ses missions et de ses services. L'axe majeur de 2015 était d'adapter les outils et services de la DGFIP, en matière numérique notamment :

- Depuis mars 2015, grâce au site timbres.impots.gouv.fr, les usagers peuvent acheter un timbre fiscal en ligne pour l'obtention d'un passeport sans avoir à se déplacer dans un centre des finances publiques ou chez le buraliste. D'autres timbres électroniques remplaceront, à horizon 2017-2018, le timbre papier.

- Après impots.gouv, la DGFIP a lancé en janvier 2015, sa deuxième application smartphone : amendes.gouv, une autre alternative de moyens de paiement des amendes.



Dans le cadre de la semaine nationale de l'innovation publique (octobre 2015), un atelier d'écoute réunissant des usagers et des agents, s'est tenu sur cette thématique au Centre des Finances publiques du Creusot, en présence de la Secrétaire d'Etat chargée de la réforme de l'Etat et de la simplification.

- Dans la continuité de ce process de modernisation, une « **messagerie sécurisée** », préparée en 2015, sera mise à disposition de l'utilisateur, **depuis son espace personnel, sur impots.gouv**. Cette messagerie permet aux usagers d'adresser leurs demandes (faire une réclamation, signaler une difficulté, poser une question générale ou transmettre toute information utile à la gestion de leur dossier) et d'en suivre l'avancement.

- **Poursuivre la dématérialisation des procédures**

La dématérialisation des documents transmis entre la collectivité et le comptable, la collectivité et la préfecture continue à progresser, gage d'économies et de sécurisation des délais et procédures : fin 2015, 419 collectivités ont signé la convention de télétransmission avec l'Etat (contre 343 en 2014). 383 actes budgétaires ont été transmis par 142 collectivités (contre 83 en 2014).

- Le site impots.gouv.fr a été modernisé sur 1 an en sollicitant, à chaque évolution, l'avis des usagers associés en ateliers pour tester l'ergonomie et les fonctionnalités de la nouvelle version.

Actions marquantes

- * **Zéro papier**

En 2015, la Saône-et-Loire fait partie des départements « zéro-papier », c'est-à-dire que les agriculteurs télé-déclarent l'ensemble de leurs demandes d'aides. Pour 2016, les dossiers papier ne sont plus acceptés.

- * **Contrôle de légalité des ADS**

Ce contrôle de légalité a été transféré à compter du 1er juillet 2015, de la préfecture à la direction départementale des territoires (DDT). Ce transfert s'inscrit dans le cadre du projet de services défini par le préfet, prenant en compte les effectifs actuellement disponibles au regard de la stratégie départementale de contrôle.

- * **Une synthèse des observations**

Une synthèse des observations adressées aux collectivités locales, à la suite du contrôle de légalité, a fait l'objet d'une publication sur le site internet de la préfecture. Cette action de communication s'inscrit dans le cadre du module QUALIPREF 2.0.

Chiffres-clés

218 documents d'urbanisme déjà numérisés dont 90 cartes communales

La totalité des communes de Saône-et-Loire a dématérialisé l'envoi des listes électorales à la préfecture via le portail e-listelec, contre 222 seulement en 2014

311 télédéclarations d'associations effectuées soit le double de celui de 2014

En 2015, l'administration a continué son adaptation et son évolution, dans le souci du service rendu au citoyen et à l'utilisateur.

Les usagers au coeur de l'action de l'État

- Délivrance des titres, des nouveautés

Depuis janvier 2015, la délivrance des passeports biométriques est assurée par la plate-forme régionale située à la préfecture de la Nièvre.

Le SIV (système d'immatriculation des véhicules) a permis l'habilitation de 217 professionnels (202 de l'automobile, 9 huissiers de justice et 6 experts)..

La réforme du droit d'asile s'est traduite par la mise en place d'un guichet unique asile à la préfecture, à Mâcon, avec présence d'un agent de l'OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration) qui conduit des entretiens dits de vulnérabilité.



- Lutte contre la fraude

La lutte contre la fraude a été renforcée (usurpation d'identité, faux documents à l'appui de demandes de carte grise, etc.). En 2015, 40 cas de fraude documentaire ont été détectés (20 pour des titres, 20 pour des titres de séjour).

52 contrôles de professionnels de l'automobile habilités ont été effectués par la préfecture, 58 % d'entre eux ont conduit à une lettre d'observation assortie d'un nouveau contrôle en 2016.

- La démarche qualité place l'utilisateur au coeur du dispositif

La préfecture a obtenu en 2015 la labellisation Qualipref 2.0, un niveau supérieur qui introduit l'information numérique et un début d'offre de services dématérialisés tels que la possibilité de prendre des rendez-vous en ligne, de compléter un dossier par envoi dématérialisé et une présence renforcée sur les réseaux sociaux. Les engagements pris par la préfecture visent à garantir et à améliorer la qualité du service rendu.

L'année électorale 2015 s'est caractérisée par l'organisation par la préfecture, en liaison avec les mairies, de 2 élections politiques locales, dans un cadre renouvelé :

- Les élections départementales en mars 2015 :

Avec une nouvelle carte cantonale de 29 cantons au lieu de 57 et un binôme homme-femme de conseillers départementaux par canton. En Saône-et-Loire, 114 binômes, soit 228 candidats ont été enregistrés.

- Les élections régionales en décembre 2015 :

L'assemblée de la nouvelle région Bourgogne Franche-Comté, est composée de 100 conseillers régionaux dont 20 pour la Saône-et-Loire (département qui, sur les 8, compte le plus de conseillers régionaux). 10 listes ont été enregistrées au 1er tour et 3 au second.

La révision exceptionnelle des listes électorales en milieu d'année (loi du 13 juillet 2015) a permis que les élections régionales se tenant en fin d'année, s'effectuent sur la base de listes actualisées au 30 novembre 2015 et non au 28 février 2015, soit près d'un an avant le scrutin.

- Accompagner les usagers à la familiarisation aux outils et démarches en ligne

Si l'importance et la qualité des autres canaux de contact (accueil physique et téléphonique) perdurent, une nouvelle relation « numérique » à l'utilisateur s'établit. Afin de ne pas créer de fracture numérique et de familiariser la diversité de ses publics aux démarches fiscales en ligne, les services des finances publiques de Saône-et-Loire se sont mobilisés pour accompagner les usagers.

Avec 4 autres départements, une expérimentation nationale a été conduite en Saône-et-Loire au service du public : pendant toute la campagne de déclarations de revenus, les équipes, ont alternativement assuré des permanences « démarches et déclaration en ligne » autour d'un poste informatique dédié. Cet « accompagnement pédagogique » a été renouvelé au second semestre à l'occasion du paiement des avis (impôt sur le revenu, taxes foncières, taxe d'habitation et contribution à l'audiovisuel public). Les relais et maisons de service publics, les CCAS et autres intervenants auprès des publics ont été associés à ces différentes opérations : 2 comités locaux d'utilisateurs se sont tenus en 2015.

Les relations étroites avec les collectivités territoriales

- Le conseil aux collectivités

Pour le préfet et les sous-préfets, les visites de communes, d'entreprises, d'exploitations agricoles sont l'occasion d'écouter les élus, de les accompagner dans leurs projets. Interlocuteurs de proximité, facilitateurs et fédérateurs, les sous-préfets réunissent les partenaires autour d'un projet et parmi eux, les services de l'État. L'appui juridique des services de l'État participe à assurer la sécurité juridique des actions des décideurs publics.

La fonction de conseil revêt une importance croissante. Ce fut le cas en 2015 pour l'évolution de l'intercommunalité dans le département qui a donné lieu à de nombreuses réunions et consultations pour accompagner les projets, répondre aux questions soulevées en terme de fiscalité et de compétences.

Sujets phares :

- L'État a **accompagné le transfert de l'ADS** aux collectivités locales et les nouveaux services . Au 1er juillet 2015, les communes compétentes en urbanisme membres d'un EPCI de plus de 10 000 habitants ne pouvaient plus faire appel aux services de l'État pour l'instruction des autorisations d'urbanisme ; 7 principaux services ont été créés en Saône-et-Loire avec l'aide technique de la DDT qui a organisé des réunions d'information sur ce thème.

- L'État a renforcé sa mission de conseil aux territoires et d'**ingénierie territoriale auprès des élus**. Le discours du président de la République du 20 novembre 2012 mentionnait une nouvelle forme d'aide des services de l'État au bénéfice des territoires fragiles ou pour accompagner des projets importants et complexes. Les services de l'État ont accompagné des dossiers d'équipement, des dossiers patrimoniaux (par exemple sur Cluny, Autun, Chalon) et sont intervenus sur des projets aussi divers que la revitalisation du centre-bourg de Tournus, l'accompagnement du projet de Center Parcs au Rousset ou le développement des énergies renouvelables au travers des contrats pour les Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV).

- **Vers la dématérialisation totale des échanges (full démat) entre l'ordonnateur et le comptable public**

Le protocole informatique d'échange standard (dit PESV2) d'Helios qui permet la dématérialisation des pièces comptables entre le comptable public et l'ordonnateur, s'impose pour les collectivités locales depuis le 1er janvier 2015. La mobilisation des services des finances publiques se poursuit pour achever le déploiement du PESV2 notamment auprès des établissements de santé. Cette étape est un pré-requis vers la « dématérialisation totale » ou « full démat » des échanges (pièces comptables et **pièces justificatives et signature électronique**). Au 31/12/2015, 60 % des documents susceptibles d'être dématérialisés au sein de la sphère publique locale et de santé de Saône-et-Loire, sont

Des réunions ont été organisées en juin 2015 par les services de la DGFIP et de l'Agence pour l'informatique financière de l'Etat (AIFE), pour présenter aux entreprises et collectivités de la région, la future obligation de transmettre progressivement leur facture électroniquement, à compter du 1er février 2017 pour les grandes entreprises et jusqu'en 2020 pour les micro-entreprises.



• Le contrôle de légalité

En 2015, 56 573 actes ont été reçus au titre du contrôle de légalité. Le cas échéant, des lettres d'observation peuvent être adressées aux élus, voire des recours gracieux exercés au titre du contrôle de légalité. En 2015, 208 actes ont ainsi fait l'objet d'observations.

• Le contrôle budgétaire

5282 actes budgétaires ont été reçus en 2015. Le contrôle budgétaire centralisé en préfecture est exercé, pour partie, en partenariat avec la DDFIP.

Actions marquantes

* La Cité Administrative de Mâcon

Près de 4 millions d'euros ont été dépensés en 2015 pour moderniser la Cité Administrative de Mâcon et rénover l'accueil des usagers (accès de plain-pied, accessibilité aux personnes à mobilité réduite, espaces de travail plus fonctionnels et sécurisés), avec le concours d'entreprises de la région

* La Maison de l'État

La **Maison de l'État** a ouvert ses portes en octobre 2015 dans les locaux de la Sous-Préfecture de **Louhans**, regroupant sous-préfecture, direction départementale des territoires (inspecteurs et centre d'examen du permis de conduire), inspection de l'Education nationale et Office national des Forêts. Des permanences du ministère de la Justice (accès au droit et écrivain public, délégué du procureur, 2 conciliateurs de justice) sont accueillis également

* Les agendas d'accessibilité programmés

Environ **1 000 agendas d'accessibilité programmés (Ad'AP)**, concernant **2 700 établissements recevant du public**, ont été déposés fin septembre 2015 et traités en 2015

Chiffres-clés

71 633 cartes grises délivrées (75 812 en 2014)

132 233 opérations SIV - cessions, gages, déclarations d'achat de véhicules...-(130 438 en 2014)

24 101 permis de conduire dont 11 444 pour le site de Chalon-sur-Saône; 9 670 pour le site de Mâcon; 2 987 pour le site de Louhans (23 760 en 2014)

33 959 cartes nationales d'identité (35 028 en 2014), baisse consécutive à l'allongement de la durée de validité de 10 à 15 ans pour les CNI délivrées à partir de janvier 2004 pour les majeurs

L'EFFORT FINANCIER DE L'ÉTAT EN 2015 EN SAÔNE-ET-LOIRE

Concours financiers de l'État aux collectivités locales et aux EPCI	389 628 274 €
dont :	
Au titre du fonctionnement :	336 187 907 €
DGF :	266 197 092 €
DGD :	8 012 322 €
Autres dotations de fonctionnement :	61 978 493 €
dont la dotation de compensation de la réforme de la TP (DCRTP) :	21 201 836 €
dont allocations compensatrices :	26 372 067 €
Au titre de l'investissement :	
DETR :	10 529 160 €
FCTVA :	37 227 763 €
Montant total soutien à l'investissement aux collectivités locales :	53 440 366 €

Montant des dépenses de l'État dans le département payées par l'Agence de Service et de Paiement **71 948 862 €**

soit une évolution de - 8,46 % par rapport à l'année 2014, dans les domaines suivants :

- l'agriculture :	2 596 846 €
- la formation professionnelle :	2 110 967 €
- l'emploi :	42 077 245 €
- la cohésion sociale :	24 394 349 €
- autres :	769 453 €

(bonus écologique, remplacement véhicule ancien et Fonds de soutien à la rénovation énergétique de l'habitat)

Financement du logement :

	2013	2014	2015
ANAH	4 947 037 €	8 927 539 €	8 215 117
ANRU	6 219 776 €	5 057 117 €	2 639 008,46 € *
Crédits Etat consacrés au logement	513 734 €	307 057 €	409 434,32

*** Crédits ANRU : 2 639 008, 46 € engagés et 6 479 891, 97 € de paiements**



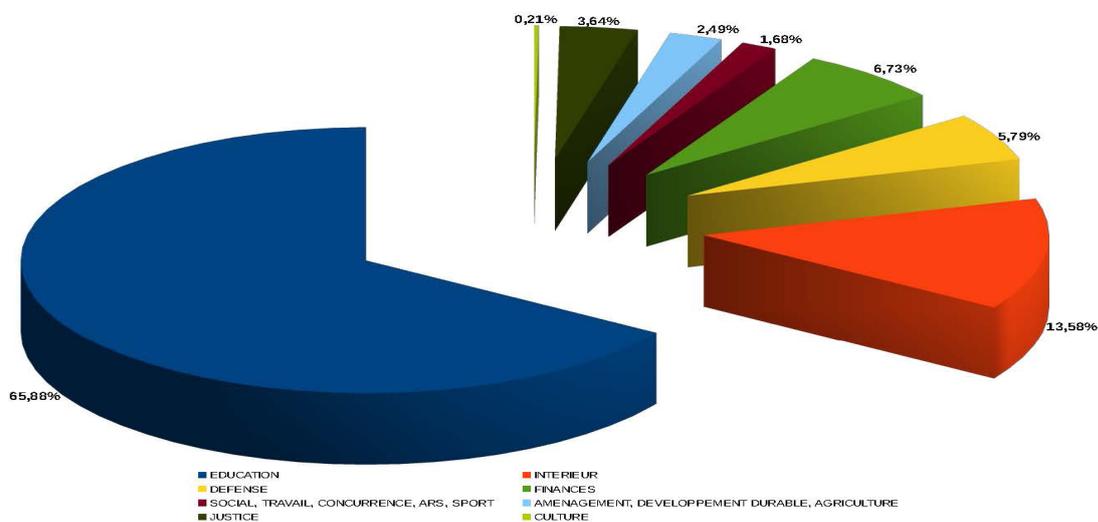
L'ÉTAT EN CHIFFRES DANS LE DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE

LES EFFECTIFS DE L'ÉTAT EN SAONE ET LOIRE (fonctionnaires, contractuels, vacataires) en ETP ou ETPT (vacataires)			
SERVICES	2014	2015	Part 2015 sur effectif total
EDUCATION	7761,3	7786,9	65,88%
Education (primaire, secondaire, BTS)	7 436,00	7 458,00	
ENSAM	126,00	130,00	
Enseignement agricole (DRAAF)	199,30	198,90	
INTERIEUR	1 619,00	1 604,70	13,58%
Préfecture-sous-préfectures	208,90	207,80	
Direction départementale de la sécurité publique (DDSP)	425,10	411,90	
Groupement de gendarmerie départementale	720,00	718,00	
Escadron 47/7 de gendarmerie mobile	110,00	110,00	
Compagnie républicaine de sécurité (CRS 43)	155,00	157,00	
DEFENSE	693,30	684,10	5,79%
Ministère de la défense (délégation militaire départementale, lycée militaire d'Autun et base pétrolière interarmées)	689,00	680,00	
Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG)	4,30	4,10	
FINANCES	817,26	795,91	6,73%
Direction départementale des finances publiques (DDFIP)	788,46	767,31	
Direction régionale des douanes	28,80	28,60	
SOCIAL, TRAVAIL, CONCURRENCE, ARS, SPORT	203,46	198,70	1,68%
Direction départementale de la protection des populations (DDPP)	74,66	71,90	
Unité territoriale de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi(UT DIRECCTE)	61,20	57,90	
Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS)	40,20	41,50	
Délégation territoriale de l'agence régionale de santé (DT ARS)	27,40	27,40	
AMENAGEMENT, DEVELOPPEMENT DURABLE, AGRICULTURE	315,16	294,56	2,49%
Direction départementale des territoires (DDT)	228,16	204,46	
Ecole nationale de l'aviation civile (ENAC) à Saint-Yan	44,00	43,00	
Unité territoriale de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du Logement (UT DREAL)	15,40	14,50	
Service départemental de l'office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS)	14,00	14,00	
INAO, site de Mâcon	7,60	12,60	
Service départemental de l'office national de l'eau et des milieux aquatiques (ONEMA)	6,00	6,00	
JUSTICE	413,80	430,40	3,64%
Administration pénitentiaire	188,00	197,00	
Services judiciaires du ministère de la justice (magistrats, greffiers, etc.)	168,80	174,40	
Direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse (DT PJJ)	57,00	59,00	
CULTURE	24,20	25,20	0,21%
Centre des monuments nationaux (CLUNY)	17,20	18,20	
Service territorial de l'architecture et du patrimoine (STAP)	7,00	7,00	
TOTAL	11 847,48	11 820,47	

Répartition par secteur

1,00%

Les principaux secteurs : Education nationale, intérieur et défense en tête



SERVICES DE L'ÉTAT EN SAÔNE-ET-LOIRE

Préfecture de Saône-et-Loire

196 rue de Strasbourg
71021 Mâcon Cedex 9
Tél : 03 85 21 81 00

Sous-préfecture d'Autun

21 rue de l'Arquebuse
BP 132
71402 Autun Cedex
Tél : 03 85 86 93 10

Sous-préfecture de Chalon-sur-Saône

28 rue Général Leclerc
BP 30106
71321 Chalon-sur-Saône Cedex
Tél : 03 85 42 55 55

Sous-préfecture de Charolles

28 rue de la Madeleine
BP 60067
71120 Charolles
Tél : 03 85 88 02 50

Sous-préfecture de Louhans

11 rue des Bordes
BP 22017 - 71020 Mâcon cedex 9
BP 91
Louhans Cedex
Tél : 03 85 75 77 77

Direction départementale des finances publiques

29 rue Lamartine
71017 Mâcon Cedex
Tél : 03 85 39 65 65

Direction des services départementaux de l'éducation nationale

Cité Administrative – Boulevard Henri Dunant
BP 72512
71025 Mâcon Cedex 9
Tél : 03 85 22 55 45

Groupement de gendarmerie départementale

4 Avenue de la gendarmerie
BP 7
71850 Charnay-lès-Mâcon
Tél : 03 85 29 59 00

Direction départementale de la sécurité publique

Hôtel de Police – 36 rue de Lyon
71017 Mâcon Cedex
Tél : 03 85 32 63 63

Délégation militaire départementale

BP 37
71002 Mâcon Cedex
Tél : 03 85 32 73 62

Direction départementale de l'office national des anciens combattants et victimes de guerre

Cité Administrative – 24 Boulevard Henri Dunant
71025 Mâcon Cedex
Tél : 03 85 22 56 40

Direction départementale des territoires

37 Boulevard Henri Dunant
CS 80140
71040 Mâcon Cedex
Tél : 03 85 21 28 00

Direction départementale de la cohésion sociale

24 Boulevard Henri Dunant
CS 50125
71020 Mâcon Cedex 9
Tél : 03 58 79 32 20

Direction départementale de la protection des populations

Cité Administrative – 24 Boulevard Henri Dunant
BP 22017
71020 Mâcon Cedex 9
Tél : 03 85 22 57 00

Unité départementale de l'architecture et du patrimoine

Direction régionale des affaires culturelles

37 Boulevard Henri Dunant
BP 94029
71040 Mâcon Cedex 9
Tél : 03 85 39 95 20

Unité départementale

Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

952, Avenue Maréchal de Lattre de Tassigny
71031 Mâcon Cedex
Tél : 03 85 32 72 00

Délégation départementale

Agence régionale de santé

173 Boulevard Henri Dunant
BP 2024
71002 Mâcon Cedex 9
Tél : 0820 20 85 20

Unité départementale

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

37 Boulevard Henri Dunant
BP 94029
71040 Mâcon Cedex 09
Tél : 03 85 21 85 00

L'ÉTAT en Saône-et-Loire



Une équipe et des compétences
au coeur des territoires, au service de l'

Gilbert PAYET
Préfet de Saône-et-Loire



Bachir BAKHTI
Secrétaire général
de la préfecture



Jean-Jacques BOYER
Sous-préfet
de Chalon-sur-Saône



Eric BOUCOURT
Sous-préfet
d'Autun



Sous-
de L



Fabien BEN
Directeur académique des services
de l'Éducation Nationale



Colonel David REY
Commandant de groupement
de gendarmerie départementale



Myriam AKKARI
Directrice départementale
de la sécurité publique



**Lieutenant-Colonel
Luc de PILLOT de COLIGNY**
Délégué militaire départementale



Émilie SCIARDET
Chef du service territorial de
l'architecture et du patrimoine
DRAC



François PLAULT
Directeur des ressources
humaines et des moyens
Préfecture



Murielle CLATOT
Directrice des libertés publiques
et de l'environnement
Préfecture



Benoît C
Directeur des
les collecti
Préf

État



s-préfet
ouhans



Philippe SAFFREY
Sous-préfet
de Charolles



Marlène GERMAIN
Directrice de cabinet du préfet,
sous-préfète



Éliane SIMON
Directrice départementale
des finances publiques



Geneviève FRIBOURG
Déléguée départementale
de l'agence régionale de santé



Christian DUSSARAT
Directeur départemental
des territoires



Martine CHARRIER
Directrice départementale
de la cohésion sociale



André KLEIN
Directeur départemental
de la protection des populations



OURTIAUD
relations avec
tivités locales
ecture



Alain FOUQUET
Directeur de l'unité territoriale de la
direction régionale des entreprises, de
la concurrence, du travail et de l'emploi



Yves ANDREU
Directeur du service départemental
de l'office national des anciens
combattants et victimes de guerre



Patrice CHEMIN
Directeur de l'unité territoriale de la
direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement